

Direction AUF Asie-Pacifique

## APPEL A PROJETS RÉGIONAL

**Soutien aux initiatives pour la mise en œuvre ou le développement de formations totalement ou partiellement à distance**

**Édition 2023 (3ème édition)**

**Termes de références**

**Date limite de candidature : 30 juin 2023**

### I. Contexte et enjeux

En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, la Direction régionale Asie-Pacifique (DRAP) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a lancé un « Plan d'accompagnement visant à améliorer la qualité des formations hybrides et à distance dans les universités » (Plan EAD) afin de contrer les effets éducatifs délétères de la crise.

Ce plan s'est notamment traduit par le lancement de deux appels à projets (AAP) portant sur la **mise en œuvre ou le développement de formations totalement ou partiellement à distance**. Ces AAP ambitionnaient de répondre :

- D'une part, aux attentes immédiates des établissements membres de l'AUF dans la région Asie-Pacifique afin de favoriser l'accès des étudiants à des formations de qualité ;
- D'autre part, aux préoccupations de leurs ministères de tutelles, qui ont exprimé des besoins concrets pour maintenir la continuité pédagogique. A cet égard, l'enseignement à distance est évidemment apparu comme l'un des leviers pour l'assurer.

Par ailleurs, à moyen et plus long terme, dans un contexte concurrentiel accentué par la mondialisation, l'enseignement à distance s'est imposé comme **facteur de visibilité et un vecteur d'attractivité** de premier plan dans les stratégies d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur de la région.

Lors des deux premières éditions des AAP en 2020 et 2022, 56 dossiers de candidatures venant de près de 50 établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF ou de la CONFRASIE, basés dans 9 pays, ont été déposés à la DRAP/AUF. In fine **31 projets ont été sélectionnés** pour un soutien financier de l'AUF, dont 19 issus de la première édition du plan EAD qui sont d'ores et déjà finalisés. Ces initiatives ont contribué significativement à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des établissements membres de l'AUF dans la région.

Fort de ces résultats encourageants, la DRAP/AUF a souhaité prolonger son soutien et consolider les expériences acquises dans l'accompagnement de ses membres à développer et renforcer leurs dispositifs institutionnels de formation totalement, ou partiellement, à distance. **A cet effet, la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF lance, au titre de l'année 2023, une 3ème édition de l'appel à projets "plan EAD" afin de soutenir les initiatives dans ce domaine.**

### II. Objectifs du 3e AAP

**Objectif général** : soutenir les initiatives de déploiement de formations enseignées totalement ou partiellement à distance.

**Objectif spécifique** : favoriser, à court terme, l'accès des étudiants à des formations à distance de qualité.

### III. Bénéficiaires

- **Bénéficiaires directs** : établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF
- **Bénéficiaires indirects** : communauté des étudiant.e.s et enseignant.e.s de la région Asie-Pacifique

### IV. Critères d'éligibilité

Les projets jugés éligibles devront remplir les critères suivants :

- Être soumis par un établissement d'enseignement supérieur **membre de l'AUF dans la région Asie-Pacifique à jour de sa cotisation 2022**. Les candidatures portées par des établissements membres de la [CONFRASIE](#) sont encouragées.
- Le coordinateur du projet devra être un.e enseignant.e clairement identifié d'un de ces établissements.
- Le projet devra être porté et soutenu par la plus haute autorité (PHA) de l'établissement membre, afin de garantir qu'il s'inscrit dans une démarche institutionnelle et non individuelle. Il s'engagera à respecter les valeurs de l'AUF et les exigences des législations nationales dans les pays où les projets recevront exécution.
- Le projet devra proposer un plan d'action à 12 mois, avec les livrables explicités dans l'annexe A, en fonction de chaque catégorie de projet.
- La fiche de candidature doit être accompagnée d'un tableau de prévision budgétaire
- Le soutien de l'AUF ne devra pas dépasser 70 % du montant global du projet, sollicité dans la limite de (cf. point V) :
  - Catégorie A - INITIATION : 5 000 EUR ;
  - Catégorie B - DÉVELOPPEMENT : 10 000 EUR ;
  - Catégorie C - CONSOLIDATION : 15 000 EUR ;
  - Catégorie D - STANDARDISATION : 20 000 EUR.
- Le projet devra être déposé au plus tard le : 30 juin 2023.
- Un établissement ayant bénéficié d'un soutien de l'AUF dans le cadre de l'appel à projets précédent pourra proposer un nouveau projet, sous réserve d'avoir **clôturé le précédent et de cibler des livrables relevant d'une catégorie supérieure** dans le cadre du présent appel (cf. annexe A).

### V. Typologie de projets, activités et dépenses éligibles

- L'appel apportera son soutien financier à quatre catégories de projets : **Projets catégorie A - INITIATION** : l'établissement ne dispose pas de formation enseignée à distance (totalement ou partiellement) et souhaite mener une réflexion pour le développement d'un enseignement à distance de qualité ;
- **Projets catégorie B - DÉVELOPPEMENT** : l'établissement dispose de bases essentielles pour favoriser l'utilisation en classe des ressources multimédia et/ou d'Internet et souhaite développer le modèle pédagogique « Présentiel augmenté », avec la mise à disposition des étudiants de ressources pédagogiques et l'organisation d'activités asynchrones de manière systématique, sur une plate-forme pédagogique en ligne ;
- **Projets catégorie C - CONSOLIDATION** : l'établissement dispose déjà d'une plate-forme pédagogique en ligne fonctionnelle et souhaite la consolider avec le modèle pédagogique « Présentiel alterné », en officialisant l'organisation alternative des activités en présentiel et à distance ;
- **Projets catégorie D - STANDARDISATION** : l'établissement dispose déjà d'un dispositif d'enseignement à distance structuré et souhaite standardiser ses enseignements à distance, en adéquation avec les normes internationales.

Les activités du projet doivent cibler des résultats tangibles et compatibles avec les livrables décrits dans l'Annexe A, et les dépenses éligibles correspondant à l'annexe B du présent appel à projets.

Le/la candidat.e pourra utilement consulter la rubrique dédiée dans le « Guide d'accompagnement d'une

formation hybride » publié par la DRAP/AUF pour constituer son dossier de projet.

## VI. Critères et procédure de sélection de projets

Les dossiers de candidature seront évalués par les membres de la Commission régionale d'experts économiques et scientifiques (CREES), avec éventuellement recours à ses membres associés ou à d'autres experts partenaires compétents.

Les critères principaux pris en compte dans l'évaluation des projets seront les suivants :

- **Pertinence du projet** : adéquation entre les objectifs du projet et les objectifs de cet AAP, traduits par des livrables tels que définis dans l'annexe A ;
- **Cohérence du projet** : adéquation entre les objectifs, les activités et les ressources (humaines, matérielles et financières) mobilisées pour le projet ;
- **Caractère innovant du projet** : nouveautés ou plus-values que le projet apportera par rapport à l'existant, justifié par rapport au contexte local/national/régional du projet ;
- **Impact du projet** : possibilités de pérennisation post-projet à court, moyen et long terme ;
- **Faisabilité du projet** : capacité à atteindre les objectifs fixés et à obtenir les résultats attendus dans un délai maximum de 12 mois.

La DRAP/AUF accordera une attention particulière aux projets qui :

- Envisagent un taux de co-financement élevé ;
- Proposeront au moins une partie des enseignements en français ;
- Mobilisent de l'expertise francophone au sein du réseau de l'AUF ;
- Impliquent plusieurs partenaires, notamment ceux venant de la société civile, des ONG et des entreprises ;
- Sont portés par des femmes.

## VII. Calendrier

- Date de publication de l'appel : 17 mai 2023
- Date limite de dépôt de candidature : 30 juin 2023
- Date de publication des résultats de sélection : avant le 15 juillet 2023
- Période de rédaction des conventions de financement : du 18 juillet au 2 août 2023
- Période de demande d'autorisation préalable (pour les établissements vietnamiens) : d'août à octobre 2023
- Date de démarrage effective des projets :
  - Vietnam : en fonction de l'obtention de l'autorisation préalable, au plus tard le 15 novembre 2023
  - Autres pays éligibles : à partir du 15 septembre 2023
- Date de clôture des projets (remise du rapport final et des livrables) : entre septembre et décembre 2024

## VIII. Candidature et contacts

Le dossier de candidature doit obligatoirement être adressé en version originale et en version électronique, au plus tard **le 30 juin 2023**, à l'implantation de l'AUF Asie-Pacifique de rattachement de l'établissement porteur du projet :

Établissements du Cambodge	<b>Bureau AUF Cambodge</b> Institut de Technologie du Cambodge Blvd. Confédération de la Russie 12156 Phnom Penh, Cambodge, B.P 2365	Contact : M. Im Kravong – Responsable <a href="mailto:kravong.im@auf.org">kravong.im@auf.org</a> Téléphone : +855 23 883 135/136
Établissements du Laos et de la Thaïlande	<b>Bureau AUF Laos</b> Vientiane, République démocratique populaire lao	Contact : Mme Marieke Charlet – Responsable <a href="mailto:marieke.charlet@auf.org">marieke.charlet@auf.org</a> Téléphone : +856 21 77 18 00
Établissements du Pacifique	<b>Bureau AUF Vanuatu</b> Avenue Léopold Sédar Senghor Port-Vila, Vanuatu	Contact : M. Timothée Kolomulé – Responsable de projets <a href="mailto:timothee.kolomule@auf.org">timothee.kolomule@auf.org</a> Téléphone : +678 24 264
Établissements du Sud du Vietnam	<b>Campus numérique francophone (CNF) de Hô Chi Minh-Ville</b> 49, rue Nguyen Thi Minh Khai, District 1, HCMV, Vietnam	Contact : M. Nguyen Tan Dai – Responsable de CNF <a href="mailto:nguyen.tan.dai@auf.org">nguyen.tan.dai@auf.org</a> Téléphone : +84 28 3827 9550 (ext. 104)
Établissements du Centre et du Nord du Vietnam	<b>Direction AUF Asie-Pacifique (DRAP)</b> Service des projets Salle 302, n°8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem, Hanoi, Vietnam	Contact : Mme Nguyen Thuy Huyen – Responsable de projet <a href="mailto:nguyen.thuy.huyen@auf.org">nguyen.thuy.huyen@auf.org</a> Téléphone : +84 24 38 247 382 (ext. 33)
Établissements d'autres pays de la région (Chine, République de Corée, Inde, Japon, Mongolie, Myanmar)		Contact : Mme Pham Bich Lien – Responsable de projet <a href="mailto:pham.bich.lien@auf.org">pham.bich.lien@auf.org</a> Téléphone : +84 24 38 247 382 (ext. 22)